

un avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, le conseil municipal de LANNOY s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel COLIN, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 19 mars 2025 laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la Loi.

PRÉSENTS : Michel COLIN, Virginie DELSART, Emmanuel RICOUART, Maryline HUTIN, Pascal KREEL, Benoit DE SLOOVERE, Guy SYSSAU, Laurent MAIRESSE, Christophe FOURNEAU, Magdaléna TAING, Magalie SACRE, Bony BOONE, Laurie PETIT

ABSENTS : Sophie LEBOULEUX, Jordan MULLIER, Melvyn CORNET

ABSENTS EXCUSÉS : Christelle BAEYAERT, épouse MOKRANE

REPRÉSENTÉS :

DECEDES : Maryvonne VAN ISACKER
Michel BOURGOIS

Nombre de conseillers en exercice : 17

Secrétaire de séance : Guy SYSSAU

OBJET : Délibération sur le budget primitif - LANNOY 2025

Adoption du Budget Primitif 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune LANNOY,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LANNOY pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 046 654,86

En dépenses à la somme de : 2 046 654,86

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	465 338,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	562 755
014	Atténuations de produits	11 503
042	Section à section	20 445,62
65	Autres charges de gestion courante	426 646
66	Charges financières	24 580
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 511 267,97

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	20 445,62
013	Atténuations de charges	4 500
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 900
73	Impôts et taxes	109 932
731	Fiscalité locale	925 883
74	Dotations et participations	383 368,72
75	Autres produits de gestion courante	19 238,63
77	Produits spécifiques	1 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 511 267,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	368 007,92
001	Solde d'exécution section investissement	167 378,97
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		535 386,89

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	214 941,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000
040	Section à section	20 445,62
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		535 386,89

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur Le Maire à procéder à des virements de crédits entre chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections conformément aux dispositions de l'article L5217-10-6 du CGCT.

ADOpte A l'unanimité

Délibéré en séance publique les jour mois et an susdits

Le Maire,

